Régularisée, Drissia peut désormais finir sa grossesse sans se cacher

15/04/2010 à 14h43

Reçue aujourd'hui à la préfecture par le service des étrangers, Drissia s'est vue confirmer ce matin sa régularisation provisoire, qui devrait être officialisée dans le courant de la semaine prochaine.

La jeune marocaine de 34 ans, enceinte de cinq mois et demi, et qui s'était vue notifier une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) en se rendant à la gendarmerie pour dénoncer les violences de son compagnon, avait finalement décroché le week-end dernier, la promesse d'un titre de séjour en urgence, au regard de l'extrême précarité de sa situation. ***"Le préfet a vraiment fait preuve d'humanité et tenu ses engagements"*, souligne Naïma Charaï, conseillère régionale, et suppléante de Noël Mamère**, aux côtés duquel elle s'était mobilisée pour venir en aide à la jeune femme.

Drissia n'a donc plus besoin de se cacher, et devrait être hébergée à partir de ce soir chez sa soeur. Consigne aurait également été passée à la gendarmerie qui lui avait confisqué ses papiers, de lui restituer son passeport. *"Cela reste cependant déplorable que pour débloquer des situations aussi critiques, on soit obligés d'intervenir au cas par cas*, pointe Naïma Charaï. ***Il faut maintenant des règles généralisées, afin d'obtenir la régularisation pour toutes les femmes victimes de violences****".*

source : libération